



Lycee Saint Charles
lycee@saintcharles71.fr

TAXE D'APPRENTISSAGE REFORME « BAREME »

Pour que cette contribution nous soit affectée, merci de bien vouloir compléter le document ci-dessous et nous le transmettre avec votre versement soit par chèque soit par virement

IBAN : FR76 3000 3005 4000 0500 0510 532 BIC : SOGEFRPP

Un reçu libératoire vous sera délivré par nos soins dès réception de ce dernier.

✂

BORDEREAU VERSEMENT « taxe d'apprentissage »

Merci de transmettre ce document à l'attention de Service comptabilité
Lycée St Charles,
3 rue Général Giraud
71100 Chalon sur Saône
comptabilite@saintcharles71.fr

Raison sociale de l'entreprise :

Contact à qui envoyer le reçu par mail :

SIRET de l'entreprise :

Choisit l'association **Ogec St Charles, Lycée St Charles RNE 0711896A**
et souhaite que le solde de la taxe d'apprentissage lui soit affecté,

Pour un montant de : €

A, le

Cachet et signature de l'entreprise